

Ordre du jour de l'AGO du REF du 21 mai 2022

- A - De 8 h 30 à 9 h 00 : enregistrement des votants.
- B - 9 h 30 : ouverture de l'assemblée générale.
- C - Validation des scrutateurs.
Vote n° 1.
- D - Présentation du rapport moral 2021.
Vote n° 2.
- E - Présentation des comptes de l'exercice 2021 et du bilan arrêté au 31/12/2021.
Vote n° 3.
- F - Présentation du budget définitif 2022.
Vote n° 4.
- G - Présentation du budget primitif 2023.
Vote n° 5.
- H - Validation du montant des cotisations 2023.
Vote n° 6.
- I - Opérations de vote et dépouillement.
- J - Résultat de l'élection des membres du conseil d'administration.
- K - Questions des adhérents : elles feront l'objet d'explications mais ne seront pas soumises à un vote.
- L - Résultats des différents votes.
- M - Clôture de l'assemblée générale.